PV de AG du 02 juin 2023

de l'Amicale des Spécialistes

des Matériels de Parachutage et de Largage

SEMPER VIGILANS, SEMPER SECURITAS

L'assemblée générale de l'ASMPL s'est tenue le 02 juin 2023 au détachement du 3eme RMAT à Montauban puis à la salle des fêtes de Falguières.

1. MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous, je vous remercie de votre participation à cette journée annuelle de l'amicale, nous sommes 107 dans cette salle, mise à disposition à titre gracieux par la mairie de Montauban.

Au cours de l'année passée, un certain nombre d'actions ont été menées par le conseil d'administration telles que la ST MICHEL organisée dans la salle des fêtes de Corbarieu et qui a remportée un vif succès avec 45 participants ainsi que la Galette des rois organisée sur le site de l'association VH82 à Montauban.

Je remercie le colonel KUNTZMANN et le lieutenant-colonel MOURCET de nous avoir accueilli durant cette matinée au détachement de Montauban. L'ensemble des convives y a passé un bon moment et a apprécié la visite du site ainsi que la prise d'arme de grande qualité qui s'est clôturée par un saut de démonstration.

Vous avez pu remarquer l'exposition de véhicules réalisées par l'association VH82 et en particulier la restauration de l'Atelier Mobile de Réparation de Parachutes.

A ce titre, je remercie cette association qui conjointement avec les bonnes volontés de l'ASMPL a réalisé un travail de Stakhanoviste afin d'être au rendez vous pour notre AG.

Ont participé pour VH82:

Frédéric DARDIER président

Fabien TOFFOLO trésorier

Claude PREVOST administrateur

Elisabeth JURAVER secrétaire,

Pour l'ASMPL :

Gérard COLOM chargé de la communication de l'avancée des travaux et de la diffusion sur le site de l'histoire des MAT PARA.

Elisabeth JURAVER et Christine GIMBERT pour les travaux de couture et d'aménagement intérieur ainsi que pour la couverture photo.

Patrick LEFEBVRE pour la réalisation de travaux de menuiserie et l'agencement intérieur.

Et votre serviteur, Philippe GIMBERT pour divers travaux et l'aménagement intérieur.

En conclusion, je vous remercie de votre présence et vous espère plus nombreux l'an prochain à l'occasion des 30 ans de l'ASMPL,

2 . ENTRAIDE PARACHUTISTE

1110 euros ont été collectés et reversés par chèque .

3 . VENTE DE PATCHS ET PORTE-CLES

Notre association ne perçoit pas de cotisation annuelle, les seuls revenus de l'amicale sont les adhésions,et les maigres bénéfices réalisés grâce aux repas organisés au cours de la journée annuelle, de la galette des rois et de la ST MICHEL . Cette année le conseil d'administration a décidé d'organiser le vente de patchs et de porte-clés qui ont rapporté 267€ de bénéfices.

4 . MODIFICATION DES STATUTS

Les articles 6,12,14,15 et 17 des statuts de l'amicale ont étés modifiés, présentés et validés par les membres lors de la journée annuelle.

5 . BILAN FINANCIER 2022

Cf annexe1

Le bilan financier a été présenté et validé à l'unanimité par les membres présents lors de l'assemblée générale.

Pour limiter les dépenses dues à l'envoie des invitations par voie postale, il est indispensable que les adhérents transmettent leur adresse mail .

6 . RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le chef du détachement du 3°RMAT, Franck MOURCET démissionne de sa fonction de vice président en raison de sa mutation.

Steeve CARUCHET , futur chef du détachement du 3° RMAT se porte volontaire pour occuper le poste de vice président.

Stéphanie DESCHAMPS souhaite rejoindre le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la liste du conseil d'administration et du bureau détaillée ci-dessous :

Fonction	Date d'élection	Membre	Date d'entrée en fonction
Président	20/05/22	GIMBERT Philippe	20/05/22
Vice président	11/05/07	TARRAT Georges	11/05/07
Vice-président	02/06/23	CARUCHET Steeve	02/06/23
Secrétaire	29/05/15	JURAVER Élisabeth	20/05/23
Secrétaire adjoint	20/05/22	CHEVALIER Camille	20/05/22
Trésorier	20/05/22	BULLOZ Michèle	20/05/22
Trésorier adjoint	20/05/22	GIMBERT Christine	20/05/22
Membre	11/05/07	MERMOZ Jean-Pierre	20/05/22
Membre	29/05/15	VILLARD Jacques	29/05/15
Membre	20/05/22	TROUILLET Yannick	20/05/22
Membre	20/05/22	TROUILLET Nadia	20/05/22
Membre	29/05/15	CODEVELLE Pascale	29/05/15
Membre	20/05/22	VANDERSTRAETEN Virginie	20/05/22
Membre	20/05/22	RICHALET Isabelle	20/05/22
Membre	20/05/22	COURSON William	20/05/22
Membre	02/06/23	DESCHAMPS Stéphanie	02/06/23

7 . QUESTIONS DIVERSES

Aucune questions n'est posée.

8 . CONCLUSION

Le président souhaite la bienvenue au sein du conseil d'administration, au Lt colonel CARUCHET Steeve et à Stéphanie DESCHAMPS.

La secrétaire : **Élisabeth JURAVER**

Le président : Philippe GIMBERT

ANNEXE 1

Bilan Financier année 2022

DEPENSES	MONTANT (En Euros)
JOURNEE AMICALE	**4 438,70**
TRAITEUR	3 888,00
ACHAT ALIMENTATION JA	421,02
REMBOURSEMENTS REPAS	74,00
TIMBRES	55,68
LOCATION SALLE	
ENVELOPPES INVITATIONS	
ENTRAIDE PARA	**1 110,00**
SAINT-MICHEL ASMPL	**736,27**
LOCATION SALLE	150,00
ALIMENTATION	586,27
DONS	**0,00**
FRAIS ASSOCIATIFS	**48,60**
BREVETS DE SPECIALITE	**14,30**
ENVELOPPES BULLES	0,00
TIMBRES ou envoi	14,30
GOBELETS ASMPL	**0,00**
ACHATS DIVERS ASMPL	**63,26**
BREVETS PARA du monde	
TABLEAU PUCELLES MATPARA	
LIVRET A	**0,00**
GMF	**159,94**
COÛT ASSURANCE	159,94
ENVOI ASSURANCE	0,00
TOTAL DES DEPENSES	**6 571,07**
RESULTAT EXERCICE 2022	**325,93**

RECETTES	MONTANT (En Euros)
JOURNEE AMICALE	**4002,00**
REPAS AMICALE	4 002,00
TOMBOLA	0,00
MUGS	0,00
INSCRIPTIONS SOIREE ASMPL	0,00
ENTRAIDE PARA	**1110,00**
SAINT-MICHEL ASMPL	**840,00**
INSCRIPTIONS SAINT-MICHEL	**840,00**
DONS	**600,00**
DONS MUSEE	
DONS ASMPL	600,00
DONS PUCELLES	
ADHESIONS	**200,00**
BREVETS DE SPECIALITE	**0,00**
GOBELETS ASMPL	**145,00**
LIVRE ERGM DAYMA	**0,00**
TOTAL DES RECETTES	**6 897,00**

Solde des comptes à la date du: 20/01/23	
Compte courant =	**3 481,45 €**
Espèces =	**54,61 €**
Livret A =	**1 659,73 €**
TOTAL DISPONIBLE	**5 195,79 €**

*Total disponible sur CC = 3 481,45 €

(*): après avoir déduit la ligne entraide para

Bilan Journée Amicale = **-436,70 €**

Bilan soirée Saint-Michel = **103,73 €**

Fait, à Montauban, le 20/01/2023